



Procès-verbal du conseil d'école du 24 juin 2021

Ecole Primaire Jean de la Fontaine

Téléphone : 04.78.51.37 12

Courriel : ce.0693715n@ac-lyon.fr

Adresse : 34 rue de la Commune de Paris
69600 OULLINS

Séance ouverte à 18h20.

Présents :

Mr BONNAFOUX et Mme HERVÉ (parents d'élèves), Mme VALLON D'AUVERGNE (adjointe aux affaires scolaires).

Mme HAMMAD, Mme DEBERNARDI, Mme JAHAN, Mme CHATEAU, Mme BOUREAU, Mme LEFEUVRE, Mme BARD, Mme GUABELLO, Mr CHARPE, Mme ARNAUD, Mme COQUARD, Mme ARNAUD, Mme COQUARD, (enseignantes)
Mr CHARPE, (directeur)

Excusés :

M. GARAPON (Inspecteur de l'Education Nationale), Mme ARGANS (conseillère municipale), Mme DELORME, M. DUC, Mme ROCHAS, Mme GROS Mme ETIENNE, Mme PICON. (Enseignants),

1- Bilan des actions pédagogiques :

Le contexte sanitaire a été éprouvant pour les élèves et les équipes.

Malgré tout et même s'il était difficile de se mettre en projet dans le climat d'incertitude qui a entaché l'année scolaire, l'équipe a réussi à mener à bien de nombreux projets.

1.1 Le journal

L'objectif était de relancer le projet, mis à mal par la COVID. Les enseignantes ont donc travaillé avec la circonscription pour élaborer une nouvelle matrice. L'interdiction de brasser les élèves n'a pas permis de travailler « en atelier » avec des groupes de différentes classes. Chaque classe a donc eu pour mission de rédiger un article. Cette mise en œuvre reste intéressante car elle permet de mobiliser chaque classe et tous les élèves contribuent aux journal.

Nous remercions la mairie pour les impressions couleurs pour l'ensemble des élèves de l'école.

Pour l'année prochaine, une place pour les représentants de parents d'élèves dans le journal est volontiers laissée. Le journal pourra aussi être posté en ligne sur le blog de l'école.

1.2. Sorties pédagogiques

En raison du COVID, elles ont été moins nombreuses, par manque de visibilité sur la durée d'une année scolaire.

La mobilisation des enseignants et de tous les partenaires a permis tout de même de maintenir certaines actions (soit en adaptant les modalités soit en ajustant les dates). C'est le cas notamment avec la Mémo, le musée des Confluences et l'USEP.

Les représentations au théâtre ont été en revanche annulées.

L'allègement du protocole en cette fin d'année a rendu possible l'organisation de nouvelles sorties, au bord de l'Yzeron pour les MS-GS le 1^{er} juillet, au parc de la Tête d'Or le 29 juin pour les CM1-CM2, à la ferme pour les CE1 le 24 juin, et dans le Vieux Lyon pour les deux CP de Mme GUABELLO et Mme ROCHAS.

1.3. Le projet nature avec le SMIRIL

Les CP intègrent le projet dès l'année prochaine dans l'idée de la liaison GS/CP.

Cette année le thème était l'eau. Un point sur l'écologie est aussi fait. La visite de la station d'épuration a été annulé mais les CP la feront l'année prochaine.

Les thèmes :

- La PS et la MS : les petits animaux, les petites bêtes.
- La GS : le cycle de l'eau.

1.4. Le projet musique

Les CM ont mené à bien leur projet Batucada. Ils pourront montrer leur travail à l'occasion de la fête d'école organisée le 2 juillet. Les enseignantes et le directeur remercie Diane et Vivien pour leur travail auprès des élèves.

Les CP et les CE2 se produiront le 25 juin au théâtre de la Renaissance.

L'année prochaine, les GS participeront à un projet musique.

1.5. Climat scolaire

L'équipe s'est attachée durant l'année à relancer certaines actions (journal, conseil des élèves) mais aussi à développer la liaison inter-cycle (notamment entre la maternelle et le CP). Les objectifs ont bien été atteints même si la mise en œuvre est tardive.

1.6. Actions annulées

En revanche, certaines actions phare comme la matinée Réussir à l'école publique, les après-midis coopération, les inclusions des GS en CP n'ont pas pu se réaliser.

Il faut noter aussi que l'interdiction du brassage des élèves n'a pas rendu possible les décroisements.

2- Coopérative scolaire

Bilan début d'année : 14 000€

Bilan fin d'année : 16 700€

L'école propose pour l'année prochaine :

- ◆ de diminuer le montant de la participation des familles
- ◆ s'inscrire au rallye lecture et mathéros
- ◆ acheter des livres pour les rallyes
- ◆ faire un beau fond de livres pour la BCD
- ◆ acheter un vidéo-projecteur pour la salle audio
- ◆ matériel de motricité et EPS
- ◆ achats de jeux de cours (maternelle et élémentaire)

3- Obligation scolaire

L'école est obligatoire à partir de 3 ans. Les vacances doivent être prises en conformité avec le calendrier scolaire établi par le ministère de l'éducation nationale. L'année scolaire se termine le mardi 6 juillet au soir. Cette lutte contre l'absentéisme s'inscrit dans celle contre le décrochage et l'échec scolaire dont elle est le corolaire.

4. Perspectives pour l'année scolaire 2020-2021

L'année scolaire 2021-2022 doit nous permettre de consolider quatre dimensions essentielles de ce que la circulaire de rentrée définit comme notre « maison commune » :

- l'École comme lieu d'apprentissage au service de la poursuite de l'élévation du niveau général ;
- l'École comme lieu où se construisent le rapport à l'autre et la vie en société, adossés aux valeurs de la République et à une culture humaniste ;
- l'École comme lieu où chacun a sa place, en donnant plus à ceux qui ont moins pour assurer l'égalité des chances, en veillant à la pleine santé de tous et en parachevant la transformation de l'École inclusive ;
- l'École comme lieu fondé sur une équipe éducative soudée.

Elle définit les priorités suivantes :

- Adapter l'acquisition des premiers mois de l'année scolaire afin de consolider les apprentissages et de tenir compte des retards induits par la crise sanitaire.
- Donner la priorité à la lecture.
- Poursuivre le redressement du niveau en mathématiques.
- Développer les compétences numériques de tous les élèves avec la généralisation de PIX.
- Inscrire les apprentissages dans une continuité avec les temps non scolaires.
- Renforcer l'activité physique.

4.1. Préparation de la rentrée

La rentrée des élèves aura lieu le jeudi 2 septembre.

Le 25 et 29 juin les familles des futurs PS et TPS seront accueillies par les enseignantes à la faveur d'une réunion pour préparer au mieux la rentrée de ces derniers.

La liste des fournitures sera fournie aux parents avant les grandes vacances et sera consultable sur le blog de l'école.

Pour les petits la rentrée sera échelonnée : le jeudi et le vendredi, ils seront répartis en deux groupes (8h20-9h50 et 10h00-11h30)

4.2. Effectifs

Les effectifs sont en légère baisse. Il y a eu beaucoup d'arrivée et de départ tout au long de l'année scolaire.

120 élèves seront inscrits en maternelle et 167 en élémentaire.

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
7	37	25	41	33	34	34	35	29	

Aucune fermeture (ou ouverture) de classe n'est actée actuellement.

4.3. Structure des classes

L'équipe privilégiera sans doute la constitution de classes à double niveau afin de mieux prendre en charge les élèves en difficulté.

Il n'y a pour l'heure pas de projet d'ouverture ou de fermeture mais les effectifs en CP et CE1 peuvent laisser craindre une fermeture sur ces niveaux.

Le directeur bénéficiera d'une décharge complète à la rentrée 2021.

4.4. Equipe enseignante

Cette fin d'année marque le départ de Mme BOUREAU (CM2). L'ensemble de l'équipe la remercie et lui souhaite une bonne continuation.

Mme MIANEZ intègre l'équipe d'élémentaire dès septembre sur la décharge de direction à temps complet.

ASSOCIATION COUP DE POUCE – c'est la prise en charge par les enseignants qui le souhaitent, des élèves de CP pour aider ceux qui en ont besoin. Un accord de la mairie pour l'adhésion à cette association est nécessaire car c'est la mairie qui rémunère les enseignants qui participeront. Mme VALLON D'Auvergne reviendra vers Mme Mme GUABELLO d'ici la fin de l'année scolaire pour éventuellement envisagé l'adhésion de l'école à l'association.

5- Mairie

5.1. Périscolaire

Il n'y a pas eu de dis-fonctionnement cette année.

Une idée de partage de matériel entre l'école et le périscolaire est évoquée afin d'apaiser le climat scolaire.

Après un temps de gouter et de jeux dans la cour, c'est-à-dire à partir de 17h, c'est une étude encadrée mais non dirigée. En élémentaire, les conditions de travail pour que les enfants puissent faire leurs devoirs s'ils le souhaitent sont demandées. Les encadrants sont là pour assurer une bonne atmosphère de travail, mais ne sont pas présents pour faire faire les devoirs aux enfants. Une armoire dédiée spécialement aux enfants du périscolaire (jeux, dessins). En maternelle, il y a plusieurs petits groupes qui se répartissent dans différentes salles. Des petites activités leurs sont proposées. Ce bon déroulement dépend aussi de la stabilité de l'équipe encadrantes. A partir de la rentrée 2021, les ATSEMs seront en charge, par roulement, de l'accueil périscolaire le soir, en plus des temps du matin, du midi.

5.2. Bâtiment

5.2.1 Aménagements prévus

Cet été, la classe 1 (actuellement celle de Mme Gros) sera rénovée, ainsi que le bureau de direction. A confirmer, mais la cuisine sera aussi refaite.

5.2.1. Demandes en souffrance

Il reste toujours des demandes en souffrances : les infiltrations d'eau dans la classe 2, 3 et 6 (qui sont soit dit en passant des classes refaites il y a très peu de temps).

Mais également le réaménagement de la cour élémentaire.

6- Sécurité

6.1 Sécurité aux abords de l'école

Sur les points de la sécurité, une réponse à propos de la sécurisation du portail du bas (agent de proximité) est toujours attendue de la part de Mme GOUTTRY.

Les parents d'élèves ont lancé une enquête auprès de tous les autres parents de l'école à propos des abords de l'école (rue de la commune de Paris et autres rues alentours) et ils aimeraient prendre part aux réflexions pour que les abords de l'école ne soient pas oubliés lors de la réflexion de l'aménagement de la place Anatole FRANCE. Mr GUILLEMAN (1^{er} adjoint) serait potentiellement l'interlocuteur privilégié pour cette discussion.

6.2. Sécurisation dans l'espace vert de la cour élémentaire

L'espace vert de la cour élémentaire est en attente d'un réaménagement, afin de pouvoir l'utiliser et que l'arbre et ses racines ne soient pas une source d'accident pour les enfants.

6.3. Sécurité dans la cour maternelle

Les marches sont source d'accident. Un accident s'est produit il y a peu de jours. Le budget en mairie a été voté au mois d'avril 2021 ; la sécurisation et l'aménagement de la cour de la maternelle : cela aura lieu aux alentours du mois d'octobre 2021.

Les marches qui délimitent la cour du haut et du bas sont dangereuses mais les enfants s'en servent tout de même pour s'occuper pendant les récréations. L'idée d'une pente douce est évoquée. Les enseignantes de maternelle demandent si l'installation de structure (cabane, toboggan) est possible tant que la cour sera en travaux pour cette sécurisation.

Des jeux d'extérieur ont été achetés et les enseignantes souhaiteraient des gros coffres, des grandes caisses extérieures transportables pour les stocker dehors.

Une grande réflexion sur les cours de récréation est en cours à la mairie. Les cours de Jean De La Fontaine font que l'école se retrouve dans les écoles prioritaires (après La Glacière et Marie CURIE).

7- Numérique

L'école va remettre son projet pédagogique à l'IEN le 28.06. C'est avec le regroupement, fait par l'IEN, des différents projets des écoles que les besoins d'équipement des écoles seront étudiés par la mairie. Une rencontre entre l'IEN et la mairie pour traiter de ce sujet aura lieu début septembre.

230 000€ est l'enveloppe globale (investissement en matériel) + 26 000€ pour la maintenance et les logiciels. L'État redonnera une très grosse partie de la somme à la mairie.

Le TNI et les connexions internet sont vraiment un besoin exprimé par les enseignantes de maternelle. Malheureusement les maternelles ne font pas parti du

plan de relance numérique. Ce qui fait reculé de 2 ans le projet initial de la mairie qui était d'équiper les écoles maternelles.

8- Actions des représentants de parents

L'ensemble de l'équipe et le directeur tiennent à remercier toutes les familles pour leur capacité d'adaptation à toutes les situations induites par le contexte sanitaire, les représentants des parents d'élèves pour leur investissement dans la vie de l'école, la mairie pour son soutien et adhésions aux propositions de l'équipe et les élèves pour leur envie d'apprendre qu'ils témoignent au quotidien.

9- Autres points abordés

LE CYCLE PISCINE – pour les 7 élèves de GS de la classe de MS/GS : ils n'ont malheureusement pas pu aller à la piscine, faire leur cycle natation à la suite du protocole sanitaire qui interdit le brassage des élèves.

LA FETE DE L'ÉCOLE – les CE1, les CP et les CE2 souhaiteraient refaire leur chorégraphie présentées à l'USEP. Les CM1/CM2 et les CM2 présenteront leur batucada. Les maternelles enregistrent leurs élèves et vont accrocher des réalisations artistiques faites au cours de l'année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Porté à la connaissance des parents d'élèves par voie d'affichage sur les panneaux de l'école et sur son site internet

Copie transmise à :

- Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation nationale
- Madame l'Adjointe chargée des affaires scolaires
- Monsieur le conseiller municipal
- Madame le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale
- Mesdames et Messieurs les représentants élus des parents d'élèves
- Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs les membres de l'équipe enseignante

Le Directeur,
Stéphane Charpe

Secrétaire de séance,
Mme Coquard